



Arras, le 2 octobre 2021

**David BLOTHIAUX**  
**Alexandra DEHOUCK**  
**Maxime VASSEUR**  
Co-secrétaires départementaux

A

**Madame la Sénatrice du Pas-de-Calais**  
**Mesdames et Messieurs les Maires de la**  
**Communauté d'Agglomération Lens-Liévin**

Objet : situation des écoles de Billy-Montigny

Madame la Sénatrice,  
Mesdames et Messieurs les Maires,

Le SNUipp-FSU Pas-de-Calais souhaite vous alerter sur les inquiétudes des professeurs des écoles exerçant dans la commune de Billy-Montigny, concernant leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves dans un contexte d'extrême tension avec la municipalité.

En effet, la crise sanitaire et les différents protocoles sanitaires en vigueur dans les écoles ont ravivé depuis quelques mois des tensions déjà anciennes entre la mairie et les écoles. Les enseignant-es et AESH des quatre écoles de la commune ont par exemple reçu pour consigne l'interdiction d'accéder aux locaux scolaires avec leurs enfants et de s'y restaurer dans les salles des maîtres ou leurs classes. Ce qui contraint, depuis maintenant 5 mois, les personnels à prendre leur déjeuner chaque jour sur le trottoir, sur des bancs publics ou dans leur voiture, par tous les temps.

L'argument avancé récemment dans les media par le maire de Billy-Montigny, à savoir que ce n'est pas aux municipalités d'organiser la restauration des personnels de l'Education Nationale, vient en contradiction de celui avancé au mois de mai, qui mettait en avant la lutte contre le COVID. De même, il n'a jamais été question d'organisation de la restauration des personnels, ceux-ci amenant leurs plats à réchauffer ou des sandwiches.

Cette situation ubuesque s'était déjà produite, dans un contexte différent, en 2014-2015. Ces nombreuses restrictions d'accès aux bâtiments en dehors du temps scolaire ne permettent plus aux enseignant-es, dont la charge de travail ne se limite pas aux heures de présence devant élèves, de préparer matériellement leurs classes et ateliers avant l'arrivée des élèves ou après leur départ. Cette décision nuit donc particulièrement aux conditions

d'enseignement et aux apprentissages, donc à la réussite des élèves ; elle génère par ailleurs des risques psychosociaux pour les personnels enseignants ou AESH.

Conscients du fait que les locaux sont la propriété de la municipalité, nous n'en sommes pas moins très inquiets sur les conséquences sanitaires et psychosociales de cette situation sur les personnels pour laquelle l'Education Nationale ne peut qu'apporter des solutions alternatives complexes et difficilement tenables dans la durée (utilisations de locaux dans plusieurs villes voisines- contraintes horaires importantes...).

Pourtant, à la suite de diverses actions menées en juin par le SNUipp-FSU 62, le maire de Billy-Montigny s'était engagé auprès de l'Education nationale à permettre le retour d'une situation apaisée dans l'intérêt général, et le retour à une possibilité de prise des repas par les enseignant-es dans les locaux scolaires dès l'allègement du protocole sanitaire en vigueur dans les écoles. Vous trouverez d'ailleurs ci-joint une copie du courrier du Directeur Académique adressé aux personnels des écoles de Billy-Montigny fin juin.

A ce jour, aucune restriction imposée par le maire n'a été levée malgré l'assouplissement du protocole sanitaire à l'échelle nationale et départementale (notamment passage au niveau 1 du protocole sanitaire dans les écoles du Pas-de-Calais). Force est de constater que ces promesses n'ont pas été respectées. Cela révèle un profond irrespect envers les enseignant-es, et une volonté manifeste de bafouer l'Ecole de la République.

Tout aussi grave, des propos diffamatoires à l'encontre des enseignant-es de la commune avaient été propagés auprès des parents d'élèves. Un enseignant, agressé verbalement par le maire de la commune, devant ses élèves, a porté plainte le 18 juin. Les enseignant-es se voient malmenés et dans l'impossibilité de communiquer avec la municipalité qui freine systématiquement ou refuse toute demande allant pourtant dans l'intérêt des élèves (créneaux d'utilisation d'une salle de sports sur le temps scolaire, mise à disposition d'un local disponible pour une ouverture actée en CTSD carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, matériels divers, etc...)

Depuis la rentrée de septembre, les conditions d'exercice des enseignant-es ne cessent de se dégrader. Leurs échanges avec la municipalité, qui font pleinement partie de leurs missions, deviennent impossibles. La souffrance des personnels, dans ce contexte difficile, est palpable. Les équipes pédagogiques sont épuisées, malmenées... Un rassemblement a ainsi été organisé devant la DSDEN mercredi 29 septembre, réunissant plus des trois-quarts des enseignant-es exerçant à Billy-Montigny.

A ce jour, bon nombre d'enseignant-es en poste à Billy-Montigny ont été récemment en arrêt de travail ou le sont actuellement. Les risques psychosociaux doivent être pris en compte par l'Education nationale.

L'impossibilité de travailler dans des conditions sereines et entre les différents partenaires – Education nationale, municipalité, écoles - nuit à la mise en place de projets pourtant indispensables à la vie d'une école et au travail en équipe, aux apprentissages des élèves et met en péril la mission de service public, l'accès à tous les élèves, notamment les plus défavorisés, à la culture, aux pratiques sportives...

Les équipes, qui font preuve d'une grande solidarité, ont à cœur d'apporter le plus possible aux élèves et aux familles, et sont d'autant plus en souffrance par l'impossibilité de pouvoir simplement exercer leur métier, enseigner.

Il n'est pas envisageable que la situation s'éternise à l'approche de l'automne sans que des solutions n'aient été trouvées pour garantir la santé et la sécurité des personnels dans les écoles de Billy-Montigny.

C'est pourquoi, nous vous demandons d'intervenir auprès de la municipalité de Billy-Montigny afin de faire cesser rapidement les pressions exercées sur les personnels des écoles, et de permettre le retour d'un climat plus serein dans les écoles de la commune, dans l'intérêt des élèves, de leurs familles et de tous les personnels.

Le SNUipp-FSU s'engage à soutenir les collègues de la commune et prépare de nouvelles actions pour les prochaines semaines. Une nouvelle alerte sociale, avec préavis de grève du 22 septembre 2021 au 22 octobre 2021 pour les personnels des écoles de Billy-Montigny, a notamment été adressée au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Vous trouverez une copie jointe à ce courrier.

Veillez croire, Madame la Sénatrice, Mesdames et Messieurs les Maires, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

David Blothiaux  
07.67.29.61.31

Alexandra Dehouck  
07.82.49.48.85

Maxime Vasseur  
07.82.84.67.49

Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU Pas-de-Calais

